



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS est par les présentes donné, aux personnes intéressées :

QU'à sa séance ordinaire tenue le 7 février 2024, le conseil municipal de la Ville de Sutton a adopté, par les résolutions numéro 2024-02-046, 2024-02-048, 2024-02-050, 2024-02-052, 2024-02-054:

1. Le projet du Règlement numéro 73-5-2024 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 73 tel qu'amendé, afin d'y ajouter les campings rustiques au champ d'application du secteur de la Montagne* ».
2. Le projet du Règlement numéro 115-19-2024 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 115-2 tel qu'amendé, afin d'y ajouter les campings rustiques au champ d'application du secteur de la Montagne* ».
3. Le projet du Règlement numéro 115-20-2024 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 115-2 tel qu'amendé, afin d'y ajuster des dispositions relatives aux allées d'accès et aux entrées de cours et de préciser la définition des termes logement et ménage* ».
4. Le projet du Règlement numéro 116-4-2024 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 116 tel qu'amendé, afin d'y ajuster des dispositions relatives aux allées d'accès et aux chemins privés à l'intérieur d'un projet intégré et de préciser les normes applicables en cas de contradiction entre la grille des spécifications et le règlement de lotissement* ».
5. Le projet du Règlement numéro 251-7-2024 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur les permis et certificats numéro 251 tel qu'amendé, afin d'y ajuster des dispositions relatives aux documents requis pour la construction d'une allée d'accès* ».

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le **lundi 4 mars 2024 à 19h**, à la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville situé au 11, rue Principale Sud.

QU'au cours de l'assemblée publique, la personne désignée expliquera les projets de règlements et les conséquences de l'adoption de tels règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement 115-19-2024 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

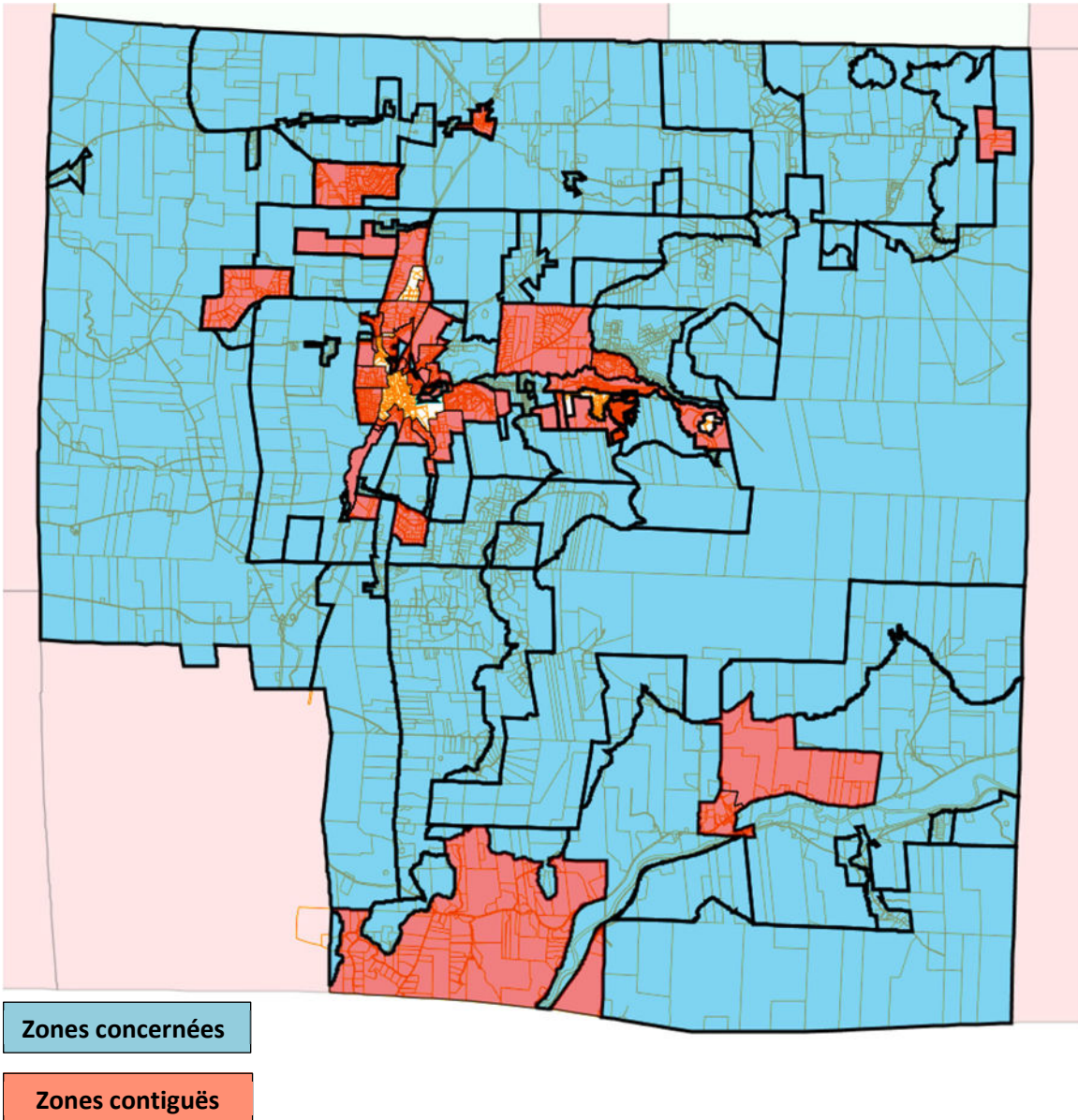
Zones concernées :

A-01, A-02, A-03, A-04, A-05, A-06, A-07, A-08, A-09, A-10, A-11, A-12, A-13, AD-01, AD-02, AD-03, AD-04, AD-05, AD-06, AD-07, AD-08, AD-10, AD-11, AD-12, AD-13, AD-14, AD-15, AD-16, AD-17, AD-18, AD-19, AD-20, C-09, CONS-01, CONS-02, CONS-03, CONS-04, H-06, H-36, PAM-01, PAM-02, PAM-03, PAM-04, PAM-05, PAM-06, PAM-07, PAM-08, PAM-09, PAM-10, PAM-11, PAM-12, PAM-13, PAM-014, P-03, P-11, P-13, REC-01, REC-04, REC-05, REC-06, RUR-01, RUR-02, RUR-03, RUR-04, RUR-05, RUR-06, RUR-08, RUR-10, RUR-11, RUR-12.

Zones contiguës :

AD-21, C-01, C-02, C-06, C-08, C-11, H-01, H-02, H-03, H-04, H-05, H-07, H-08, H-09, H-10, H-11, H-13, H-14, H-15, H-17, H-18, H-19, H-23, H-24, H-26, H-27, H-28, H-29, H-30, H-32, H-33, H-34, H-35, H-37, H-38, H-42, H-43, H-45, REC-02, REC-03, REC-07, REC-08, RUR-06, RUR-07, RUR-09, I-01, P-01, P-02, P-04, P-10, P-12.

Les zones mentionnées dans le présent avis sont délimitées comme suit :



Il est possible d'identifier une zone et d'effectuer une recherche par propriété à l'aide de la matrice graphique sur la page web suivante : <https://www.goazimut.com/GOnet6/?m=46058&pl=1>

Une copie des projets de règlement est disponible pour consultation sur la page web suivante : <https://sutton.ca/assemblee-publique-de-consultation-projets-de-reglements-numeros-73-5-2024-115-19-2024-115-20-2024-116-4-2024-et-251-7-2024>

Donné à Sutton, ce 23^e jour du mois de février de l'an 2024.

Jonathan Fortin, LL.B., OMA
Directeur général adjoint |
Greffier et directeur des affaires juridiques